L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 8 JUILLET 1889. — 62ème Année

Propriétaire de Journal.
Propriétaires Divers

Entered at the Post Office at New Orleans, La a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI 8 JUILLET 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	7 00
Trois mois	4 00
Un mois	1 00

On n'abonne aussi, à la semaine, avec les pays.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un An	$2 00
Six mois	1 00
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas P. Guinault—A la résidence, No 162 rue Bienville, entre Bourgogne et Remparts, meubles de maison, argenterie, bijoux, etc.

Par le shérif—A 10 heures A. M., au local No 58 rue Baronne, un vaste assortiment de lus ras, branches. Installati ns de gaz, tuyaux, abat-jours, stoves à gaz, range et autres articles. Et à 2 heures P. M., au No 235 de la rue Gravier, un wagon et un jeu de harnais.

Le mouton allemand.

Le *Petit Journal*, de Paris, fait la guerre au mouton allemand. En 1880, dit il, l'Allemagne envoyait à la France 954,853 moutons vivants. Alors le tarif général français des douanes n'établissait, à l'entrée du mouton étranger, qu'un droit de statistique insignifiant.

En 1881, ce tarif général relatif porta ce droit à 2 francs par tête, ce qui n'empêcha pas l'introduction, par grandes quantités, de bons animaux, puisque, bon an mal an, il en vint en France encore environ 1 million d'Allemagne ou d'Autriche.

C'est qu'il existe, à l'est de ces deux pays, en Silésie, en Gallicie, dans le duché de Posen, des plaines immenses où paissent d'innombrables troupeaux de moutons. On prend leur laine et l'on envoie en France tant qu'on peut de la viande que les gens de pays ne mangent pas, qui y est à vil prix.

On se montra un peu effrayé, en France, de cette invasion, qui amenait le dépeuplement des troupeaux, et la loi du 5 avril 1887 éleva à 5 francs la taxe d'entrée par tête de mouton. La même loi fixa à 12 francs par 100 kilos le droit de douane à payer pour les viandes fraîches.

Mais ici intervinrent les traités de commerce conclus avec les traités qui permettent à la Belgique et à la Suisse d'introduire ces viandes au droit de 3 francs. Cela, naturellement, profita à l'Allemagne.

Or les Allemands, qui savent calculer, ont fait un calcul :

Un mouton on abattu, dépouillé de sa peau, de sa tête, etc., ne pèse que 20 kilogrammes. Or le droit sur 20 kilogrammes de viande, à ces taux de 60 centimes, importe qu'il est de 5 francs pour le mouton vivant. Quant à la peau, on peut l'introduire en France sans droit, en vertu du tarif général, ce qui fait que, de chef, les Allemands nous enlèvent, bon an mal an, pour une vingtaine de millions de peaux brutes.

Cela étant, ils ce sont mis à construire des wagons spéciaux où les viandes peuvent être conservées pendant trente jours de route. On en passé avec des boucheries particulières des marchés pour la fourniture de 250,000 moutons abattus pendant la durée de l'Exposition.

Et ce même prétendu de 400,000 moutons vivants qui entreprait ce qu'il fait à peu près 600 à 650,000 par an. Les Allemands font mieux encore. Ils ne paieront que 150,000 francs. Voici pour le Trésor et bénéfices pour les 4 journaux.

Le *Petit Journal* aborde ensuite la question de la santé publique, compromise par les arrivages de viandes abattues, bien souvent malades. Il propose qu'il, et appuyera la loi récemment votée par la Chambre, qui va obliger les importateurs à soumettre leur marchandises à une visite pratiquée à la frontière.

France et Italie.—La guerre des tarifs.

L'*Exportation française* fait le tableau de ce que coûte à l'Italie la guerre de tarifs qu'elle a engagée contre la France.

Après douze mois d'application du nouveau régime économique, l'Italie a subi les pertes suivantes :

Années.	Importations.	Exportations.
1886 (moyenne)	1,453,708,000 fr.	1,076,105,000 fr.
28 février 1888		
1er mars 1888	1,140 497.000	868 451.000
Différences en moins	312,699.000	207,654 0 0

Les compensations n'existent donc pas.

Il y a mieux, dit notre confrère :

Une grande partie des expéditions italiennes en destination de l'intérieur, notamment pour les vins, ne sont soldées par des pertes. Les 300 millions exportés pendant la dernière année ne représentent guère que 250 millions effectifs, tout le surplus restant d'une année sur l'autre.

Inutile d'aller chercher ailleurs les causes de la crise économique qui ruine l'Italie. Mais si l'on ajoute à ce fait que le déficit de l'exercice courant est de 145 millions de francs, on comprendra que même répétées souvent à satiété, les fanfares publiques italiennes ne sont plus bien réconfortantes de mine de famille. Aussi, jugeant qu'il en est temps encore.

Un petit bouquet de pensées :

L'homme qui ne voudrait jamais faire usage que de bonnes raisons, et celui qui ne porterait que de l'or, seraient souvent embarrassés faute de monnaie courante.

Les pauvres ont la santé, les riches ont les remèdes.

Il y a trois sortes de convoi du pauvre :

Celui où il y a des amis ;
Celui où il y a un chien ;
Celui où il n'y a pas un chat.

Au Jardin d'acclimatation, devant les kangurous :

—Dis donc, papa, c'est malheureux que tu n'aies pas de poche comme ça ; tu nous rapporterais encore bien plus de tranches de brioche quand tu vas en soirée chez les ministres.

En famille :

—Eudoxie, mon enfant, que penses-tu du poète Guy Decastl comme mari ?

—Oh ! papa..... tu n'y songes pas ! Il a les cheveux d'un rouge.....

—Bon, c'est vrai. Mais il lui en reste si peu !

Echange de mots entre Toto et Bébert :

—Comment qu'il s'appelle, dis ton petit frère ?

—Je n'ai pas de petit frère.

—Bon ! et de petite sœur ?

—Tiens ! Qui que tu bois, alors ?

Devant une station de fiacres :

Une bonne d'enfants donne l'ordre à un cocher qui patiente un peu d'aller à une adresse ; elle ajoute le capital pour lequel la quadrupède se lampe en moins d'une.

Alors le cocher :

—Je vous donne, bobonne, la petite adresse qui vous fera que vous payerez pas un poire, mais

—Vous serez obéie, madame, répondit Me Laval en s'inclinant devant elle.

M. de Sauves mit son parisienne.

—Me m'attends pas, dit-il à sa sœur, je vais fumer un cigare en abcompagnant notre ami.

Quand ils furent un peu loin de la maison et de manière à n'être entendu de personne :

—Pass ailleurs, dit Pierp, ce que je vous vons avoner, mais il me semble, mais même certain d'avoir reconn dans cet escrier le fameux d'Eugène Gages. Quand il était chez moi, il dessinait, et pas mal véritablement ; il m'a aussi beaucoup de presque, où à dépeint d'un grand talent de dessinateur. Il y avait beaucoup d'invention, et des idées très personnelles. Il composait surtout des bêtes étranges, des fleurs extraordinaires, des oiseaux fantastiques, mais tout cela joli, élégant, avec ce chic parisien impossible à trouver ailleurs et surtout bien g lai.

—Eh bien ! demanda Me Laval intéressé, en voyant que Pierp s'arrêtait, hésitant.

—Eh bien, continua Pastre, je vous assure que cet escrier que vous m'avez remis tout à l'heure il y a deux chimères piétinant des fleurs, et que ces chimères, ces fleurs, sont pas ne gnait avoir été fait par mon ancien cornère.

—Allons donc ! voulut dire Pavocat. Est-ce que vous pouvez vous rappeler.... Depuis si longtemps !....

Pierre s'arrêta un milieu de la rue.

—Je doie encore n'avoir chez moi, lui dit-il, les mêmes croquis d'Eugène Gages, je vous les apportenai avec la résultat de travail et vous me direz vous-même ce que vous en pensez.

Je vous bien. Mais votre cœur m'a affirmé maintes et maintes fois que celui que nous croyons lui est les restes l'assassin de M. Chanlem était mort à Philadelphie.

—Peut-être !

—Comment ?..... N'avez-vous pas vu son acte mortuaire ? La légation française, daté du 14 septembre 1868 ?

—Oui, dit Pierre gravement, mais j'ai vu autre chose aussi.

Autre chose dont je n'ai jamais parlé à Adèle, afin que son imagination ecrue-cidée ne se mit pas à ne baisser plus la moulins à vents afin surtout, alors que je me voyais impudemment vis-à-vis de l'assassin de son mari, de lui laisser accroître la paix, le calme et la calme dont elle avait besoin pour élever sa fille.

—Pouvez-vous me le confier, à moi, votre ami, cette autre chose ?

—Volontiers. Mais vous savez aussi avec mon cœur, n'est-ce pas ? Car elle m'est positivement pénible de pas une sentiment d'abus.

—Vous avez ma parole.

—Eh bien, Eugène Gages est devenu mort le 16 septembre 1868 ; envoyé le 20 au cimetière, enfin, dire un jeune garçon, un bâtiss de vingt ans, dans la fosse commune qui s'était chargée de en humide.

L'aveugle immobile prodigieusement.

—Vous êtes sûr d'abus ? demanda-t-il à Pierre, après un silence.

—J'ai la lettre, répondit obséquieusement M. de Sauves.

Me sans attendre que Maurel lui fut demandât, Pierre monta vers les différents de son cocher vers Mme Lorsan et Eugène Tessay.

FEUILLETON.

SANS MÈRE.

— PAR —

PAUL D'AIGREMONT.

TROISIEME PARTIE.

SEULE AU MONDE.

—Suite—

—Oui. Mais il a voulu me répondre le plus tôt possible, et il ajoute que dans sa prochaine lettre, ses informations seront plus complètes.

Voyons d'abord ce qu'il nous apprend aujourd'hui, dit Adèle, et ce que nous paraît pas suffisant. nous dresserons nous-mêmes un questionnaire que vous lui transmettrez. C'est possible, n'est-ce pas ?

—Tout à fait. Voici la lettre, on plutôt la traduction que j'en ai faite moi-même à l'audience d'aujourd'hui, entre deux affaires.

Il tira en effet un papier de sa poche et lut, après les premières phrases banales :

—Je vous envoie un des produits de la maison Pembroke et Pierce. Ces gens-là sont établis à New-York, où ils sont très honorablement connus depuis sept ans et demi.

Ils soient aujourd'hui quinze cent mille dollars.

Leurs affaires sont considérables et s'étendent chaque jour.

James Pembroke est né à New-York, où son père possédait un très bel hôtel dans la cinquième avenue.

Ce sont des gens très riches et d'une honorabilité parfaite.

Jonathan Pierce lui, est originaire de la Louisiane, il appartient à une famille de planteurs liée par la parenté à la mère de sir Pembroke, native elle-même de la Nouvelle-Orléans.

Dans l'usine de ces messieurs, il n'y a point d'ouvriers français, surtout de mécaniciens. Les mêmes ouvriers principes sont à la disposition de Pavocat.

—Ces renseignements ne sont pas encourageants au point de ce qui nous intéresse, dit Adèle, qu'en pensez-vous ?

—Qu'il faut poursuivre le procès, déclara Manuel Laval en changer M. Kelly de vous représenter. Avec mes instructions particulières il arrivera à des résultats peut-être inespérés.

—Voudriez-vous aussi, demanda Pierre à son tour, savoir avec lui s'il ne lui serait pas possible de s'informer des choses suivantes ?

—Dites.

1 Quel est celui des deux associés qui a fourni l'invention ?

2 Quel a été l'apport, *argent*, de celui-là ?

3 Enfin peut-on voir au bureau des brevets sur quoi repose leur invention, et en quoi leur produit est brevetable ?

Maître Laval avait écrit sous la dictée de Pierre.

—On pourrait aussi lui demander, dit Adèle qui avait écouté sans frère les nouvelles croisés, si celui des deux associés auquel le produit appartient n'a pas été tiré dans les trois dernières années qui ont précédé son invention avec un Français quelconque, ouvrier, contremaître ou autre.

—Il y a longtemps de cela, fit observer l'avocat ; et en Amérique, la fièvre qui règne dans toutes les classes de la société, met des siècles où il n'y aurait chez nous que des mois, juges donc, dix ans !.....

—On peut essayer tout de même, dit Pierre de Sauves. M. Kelly connaîtra peut-être quelque agent habile, capable d'arriver au résultat que nous désirons si vivement obtenir.

—Allons donc ! voulut dire Pavocat. Est-ce que vous pouvez vous rappeler.... Depuis si longtemps !....

Pierre s'arrêta au milieu de la rue.

—Je doie encore n'avoir chez moi, lui dit-il, les mêmes croquis d'Eugène Gages, je vous les apportenai avec la résultat de travail et vous me direz vous-même ce que vous en pensez.

Je vous bien. Mais votre cœur m'a affirmé maintes et maintes fois que celui que nous croyons lui est les restes l'assassin de M. Chanlem était mort à Philadelphie.

—Peut-être !

—Comment ?..... N'avez-vous pas vu son acte mortuaire ? La légation française, daté du 14 septembre 1868 ?

—Oui, dit Pierre gravement, mais j'ai vu autre chose aussi.

Autre chose dont je n'ai jamais parlé à Adèle, afin que son imagination ecrue-cidée ne se mit pas à ne baisser plus la moulins à vents afin surtout, alors que je me voyais impudemment vis-à-vis de l'assassin de son mari, de lui laisser accroître la paix, le calme et la calme dont elle avait besoin pour élever sa fille.

—Pouvez-vous me le confier, à moi, votre ami, cette autre chose ?

—Volontiers. Mais vous savez aussi avec mon cœur, n'est-ce pas ? Car elle m'est positivement pénible de pas une sentiment d'abus.

—Vous avez ma parole.

—Eh bien, Eugène Gages est devenu mort le 16 septembre 1868 ; envoyé le 20 au cimetière, enfin, dire un jeune garçon, un bâtiss de vingt ans, dans la fosse commune qui s'était chargée de en humide.

L'aveugle immobile prodigieusement.

—Vous êtes sûr d'abus ? demanda-t-il à Pierre après un silence.

—J'ai la lettre, répondit obséquieusement M. de Sauves.

Me sans attendre que Maurel lui fut demandât, Pierre monta vers les différents de son cocher vers Mme Lorsan et Eugène Tessay.

—Oui. Mais il a voulu me répondre le plus tôt possible, et il ajoute que dans sa prochaine lettre, ses informations seront plus complètes.

Voyons d'abord ce qu'il nous apprend aujourd'hui, dit Adèle, et ce que nous paraît pas suffisant. nous dresserons nous-mêmes un questionnaire que vous lui transmettrez. C'est possible, n'est-ce pas ?

—Tout à fait. Voici la lettre, ou plutôt la traduction que j'en ai faite moi-même à l'audience d'aujourd'hui, entre deux affaires.

Il tira en effet un papier de sa poche et lut, après les premières phrases banales :

—Je vous envoie un des produits de la maison Pembroke et Pierce. Ces gens-là sont établis à New-York, où ils sont très honorablement connus depuis sept ans et demi.

Ils soient aujourd'hui quinze cent mille dollars.

Leurs affaires sont considérables et s'étendent chaque jour.

James Pembroke est né à New-York, où son père possédait un très bel hôtel dans la cinquième avenue.

Ce sont des gens très riches et d'une honorabilité parfaite.

Jonathan Pierce lui, est originaire de la Louisiane, il appartient à une famille de planteurs liée par la parenté à la mère de sir Pembroke, native elle-même de la Nouvelle-Orléans.

Dans l'usine de ces messieurs, il n'y a point d'ouvriers français, surtout de mécaniciens. Les mêmes ouvriers principes sont à la disposition de Pavocat.

—Ces renseignements ne sont pas encourageants au point de ce qui nous intéresse, dit Adèle, qu'en pensez-vous ?

—Qu'il faut poursuivre le procès, déclara Manuel Laval en changer M. Kelly de vous représenter. Avec mes instructions particulières il arrivera à des résultats peut-être inespérés.

—Voudriez-vous aussi, demanda Pierre à son tour, savoir avec lui s'il ne lui serait pas possible de s'informer des choses suivantes ?

—Dites.

1 Quel est celui des deux associés qui a fourni l'invention ?

2 Quel a été l'apport, *argent*, de celui-là ?

3 Enfin peut-on voir au bureau des brevets sur quoi repose leur invention, et en quoi leur produit est brevetable ?

Maître Laval avait écrit sous la dictée de Pierre.

—On pourrait aussi lui demander, dit Adèle qui avait écouté sans frère les nouvelles croisés, si celui des deux associés auquel le produit appartient n'a pas été tiré dans les trois dernières années qui ont précédé son invention avec un Français quelconque, ouvrier, contremaître ou autre.

—Il y a longtemps de cela, fit observer l'avocat ; et en Amérique, la fièvre qui règne dans toutes les classes de la société, met des siècles où il n'y aurait chez nous que des mois, juges donc, dix ans !.....

—On peut essayer tout de même, dit Pierre de Sauves. M. Kelly connaîtra peut-être quelque agent habile, capable d'arriver au résultat que nous désirons si vivement obtenir.

—Allons donc ! voulut dire Pavocat. Est-ce que vous pouvez vous rappeler.... Depuis si longtemps !....

Pierre s'arrêta au milieu de la rue.

—Je doie encore n'avoir chez moi, lui dit-il, les mêmes croquis d'Eugène Gages, je vous les apportenai avec la résultat de travail et vous me direz vous-même ce que vous en pensez.

Je vous bien. Mais votre cœur m'a affirmé maintes et maintes fois que celui que nous croyons lui est les restes l'assassin de M. Chanlem était mort à Philadelphie.

—Peut-être !

—Comment ?..... N'avez-vous pas vu son acte mortuaire ? La légation française, daté du 14 septembre 1868 ?

—Oui, dit Pierre gravement, mais j'ai vu autre chose aussi.

Autre chose dont je n'ai jamais parlé à Adèle, afin que son imagination ecrue-cidée ne se mit pas à ne baisser plus la moulins à vents afin surtout, alors que je me voyais impudemment vis-à-vis de l'assassin de son mari, de lui laisser accroître la paix, le calme et la calme dont elle avait besoin pour élever sa fille.

—Pouvez-vous me le confier, à moi, votre ami, cette autre chose ?

—Volontiers. Mais vous savez aussi avec mon cœur, n'est-ce pas ? Car elle m'est positivement pénible de pas une sentiment d'abus.

—Vous avez ma parole.

—Eh bien, Eugène Gages est devenu mort le 16 septembre 1868 ; envoyé le 20 au cimetière, enfin, dire un jeune garçon, un bâtiss de vingt ans, dans la fosse commune qui s'était chargée de en humide.

L'aveugle immobile prodigieusement.

—Vous êtes sûr d'abus ? demanda-t-il à Pierre après un silence.

—J'ai la lettre, répondit obséquieusement M. de Sauves.

Me sans attendre que Maurel lui fut demandât, Pierre monta vers les différents de son cocher vers Mme Lorsan et Eugène Tessay.

—Ah ! quel bien tu me fais, ma fille, notre pauvre ami ! J'ai tant besoin de compter sur ce cœur !.....

—Et il ne vous fera pas défaut, je vous le jure !

Les deux amis s'embrassèrent dans les bras l'une de l'autre.

L'amour de l'enfant qu'elles avaient élevé en commun, un enfant qui avait fait deux orphelines.

—Veille bien sur elle, ma Sarette, continua Mme Chanlem, du réveil, fais-lui comprendre bien doucement qu'elle a un tort de me faire de la peine en ne me l'ouvrant pas mon lit. Ah ! ce sera j'ai cent fois balancé de ma fille !... de cette enfant !.....

Soupçons terribles.

—Il y a donc du nouveau ? demanda-t-elle vivement.

Mais Adèle avait déjà réfléchi.

Le moment de parler même à Georges, cependant le dévouement honnête, n'était pas encore venu.

—Ma pauvre mère ! répéta Pierre après quelques mots de silence, cela n'a guère besoin de penser par toutes les angoisses que lui donnerait l'idée que Gages est vivant. Elle a bien assez de chagrin comme cela !.....

Profondément malin Loval tressaillit :

—Des chagrins ?..... Votre mère ?.... répéta-t-il ; Oui, je comprends, Pidée de cette mort si tragique pèse toujours sur sa vie.

Non, ce n'est pas seulement cela. Adèle a énormément regretté son mari ; au point que sans sa fille, elle en aurait peut-être morte de désespoir elle-même.

Mais il y a dix ans !.... Et ma mère n'est pas si jeune, un an mot, votre brevet que ces Américains ont simplement repris en double.

J'y travaillerai sept demain, et aussitôt que je saurai quelque chose, je viendrai chez vous afin de vous le dire.

—Bien, tout de suite après j'écrirai de nouveau à sir Kelly.

On s'était levé, Manuel Laval allait partir.

—Voulez vous aussi demander à votre ami, fit Adèle qui depuis un instant ne se mêlait plus à la conversation de Pavocat et de M. de Sauves, quel est l'état social de ces Américains ? Sont-ils mariés ?.... Depuis combien de temps ? Ont-ils des enfants ? Quel nombre ? Et quel est l'âge de ces enfants ?

Pourquoi tout cela ? l'interrogea Pierre qui ne comprenait pas le but de son cœur.

Elle sourit.

Chut ! dit-elle, c'est mon secret.

—Un autre alors ?

—Non, le même.

—Vous serez obéie, madame, répondit Me Laval en s'inclinant devant elle.

M. de Sauves mit son parisienne.

—Me m'attends pas, dit-il à sa sœur, je vais fumer un cigare en abcompagnant notre ami.

Quand ils furent un peu loin de la maison et de manière à n'être entendu de personne :

—Pass ailleurs, dit Pierp, ce que je vous vons avoner, mais il me semble, mais même certain d'avoir reconn dans cet escrier le fameux d'Eugène Gages. Quand il était chez moi, il dessinait, et pas mal véritablement ; il m'a aussi beaucoup de presque, où à dépeint d'un grand talent de dessinateur. Il y avait beaucoup d'invention, et des idées très personnelles. Il composait surtout des bêtes étranges, des fleurs extraordinaires, des oiseaux fantastiques, mais tout cela joli, élégant, avec ce chic parisien impossible à trouver ailleurs et surtout bien g lai.

—Eh bien ! demanda Me Laval intéressé, en voyant que Pierp s'arrêtait, hésitant.

—Eh bien, continua Pastre, je vous assure que cet escrier que vous m'avez remis tout à l'heure il y a deux chimères piétinant des fleurs, et que ces chimères, ces fleurs, pas ne gnait avoir été fait par mon ancien cornère.

—Allons donc ! voulut dire Pavocat. Est-ce que vous pouvez vous rappeler.... Depuis si longtemps !....

Pierre s'arrêta au milieu de la rue.

—Je doie encore n'avoir chez moi, lui dit-il, les mêmes croquis d'Eugène Gages, je vous les apportenai avec la résultat de travail et vous me direz vous-même ce que vous en pensez.

Je vous bien. Mais votre cœur m'a affirmé maintes et maintes fois que celui que nous croyons lui est les restes l'assassin de M. Chanlem était mort à Philadelphie.

—Peut-être !

—Comment ?..... N'avez-vous pas vu son acte mortuaire ? La légation française, daté du 14 septembre 1868 ?

—Oui, dit Pierre gravement, mais j'ai vu autre chose aussi.

Autre chose dont je n'ai jamais parlé à Adèle, afin que son imagination ecrue-cidée ne se mit pas à ne baisser plus la moulins à vents afin surtout, alors que je me voyais impudemment vis-à-vis de l'assassin de son mari, de lui laisser accroître la paix, le calme et la calme dont elle avait besoin pour élever sa fille.

—Pouvez-vous me le confier, à moi, votre ami, cette autre chose ?

—Volontiers. Mais vous savez aussi avec mon cœur, n'est-ce pas ? Car elle m'est positivement pénible de pas une sentiment d'abus.

—Vous avez ma parole.

—Eh bien, Eugène Gages est devenu mort le 16 septembre 1868 ; envoyé le 20 au cimetière, enfin, dire un jeune garçon, un bâtiss de vingt ans, dans la fosse commune qui s'était chargée de en humide.

L'aveugle immobile prodigieusement.

—Vous êtes sûr d'abus ? demanda-t-il à Pierre après un silence.

—J'ai la lettre, répondit obséquieusement M. de Sauves.

Me sans attendre que Maurel lui fut demandât, Pierre monta vers les différents de son cocher vers Mme Lorsan et Eugène Tessay.

—Oui. Mais il a voulu me répondre le plus tôt possible, et il ajoute que dans sa prochaine lettre, ses informations seront plus complètes.

Voyons d'abord ce qu'il nous apprend aujourd'hui, dit Adèle, et ce que nous paraît pas suffisant. nous dresserons nous-mêmes un questionnaire que vous lui transmettrez. C'est possible, n'est-ce pas ?

—Tout à fait. Voici la lettre, ou plutôt la traduction que j'en ai faite moi-même à l'audience d'aujourd'hui, entre deux affaires.

Il tira en effet un papier de sa poche et lut, après les premières phrases banales :

—Je vous envoie un des produits de la maison Pembroke et Pierce. Ces gens-là sont établis à New-York, où ils sont très honorablement connus depuis sept ans et demi.

Ils soient aujourd'hui quinze cent mille dollars.

Leurs affaires sont considérables et s'étendent chaque jour.

James Pembroke est né à New-York, où son père possédait un très bel hôtel dans la cinquième avenue.

Ce sont des gens très riches et d'une honorabilité parfaite.

Jonathan Pierce lui, est originaire de la Louisiane, il appartient à une famille de planteurs liée par la parenté à la mère de sir Pembroke, native elle-même de la Nouvelle-Orléans.

Dans l'usine de ces messieurs, il n'y a point d'ouvriers français, surtout de mécaniciens. Les mêmes ouvriers principes sont à la disposition de Pavocat.

—Ces renseignements ne sont pas encourageants au point de ce qui nous intéresse, dit Adèle, qu'en pensez-vous ?

—Qu'il faut poursuivre le procès, déclara Manuel Laval en changer M. Kelly de vous représenter. Avec mes instructions particulières il arrivera à des résultats peut-être inespérés.

—Voudriez-vous aussi, demanda Pierre à son tour, savoir avec lui s'il ne lui serait pas possible de s'informer des choses suivantes ?

—Dites.

1 Quel est celui des deux associés qui a fourni l'invention ?

2 Quel a été l'apport, *argent*, de celui-là ?

3 Enfin peut-on voir au bureau des brevets sur quoi repose leur invention, et en quoi leur produit est brevetable ?

Maître Laval avait écrit sous la dictée de Pierre.

—On pourrait aussi lui demander, dit Adèle qui avait écouté sans frère les nouvelles croisés, si celui des deux associés auquel le produit appartient n'a pas été tiré dans les trois dernières années qui ont précédé son invention avec un Français quelconque, ouvrier, contremaître ou autre.

—Il y a longtemps de cela, fit observer l'avocat ; et en Amérique, la fièvre qui règne dans toutes les classes de la société, met des siècles où il n'y aurait chez nous que des mois, juges donc, dix ans !.....

—On peut essayer tout de même, dit Pierre de Sauves. M. Kelly connaîtra peut-être quelque agent habile, capable d'arriver au résultat que nous désirons si vivement obtenir